

dans son esprit son discours de cet après-midi, et il devait se dire à lui-même qu'il était un malin de première force.

Est-ce que je ne sais pas, est-ce que vous ne savez pas, monsieur l'Orateur, est-ce que nous ne savons pas tous que le premier ministre n'a pas tenté de faire aucune réponse sérieuse aux observations si fortes de mon honorable ami le chef de l'opposition? Toute sa réponse était celle d'un plaisant, mais non d'un homme d'Etat, et pour le chef d'un grand parti, du soi-disant parti libéral, ce n'était pas de se montrer sérieux, je dirai même pas convenable que de parler de cette façon. Comment s'y est-il pris pour excuser le ministre de l'Agriculture? Le premier ministre sait lui-même que jamais un membre de gouvernement n'a commis une bourde plus grave que le ministre de l'Agriculture. Ses collègues qui siègent près de lui le sentent dans leur cœur. L'opinion publique est du même avis. Et cependant le premier ministre vient nous dire: Nous ne sommes pas des pédants en fait de solidarité. Nous ne sommes pas bâtis de cette façon. Quelquefois nous sommes de la même opinion, quelquefois nous différons. Mais, monsieur l'Orateur, pourquoi ce qui est loi dans un cas ne l'est-il pas dans un autre? Je ne voudrais pas poursuivre cette comparaison à la lettre; mais je dis ceci: pourquoi traiter M. Tarte d'une manière comme membre du cabinet et traiter M. Fisher d'une autre?

Qu'avait-on à reprocher à M. Tarte? M. Tarte tâchait d'être honnête. Ce n'est pas à moi à dire qu'il y réussissait. Mais dans la circonstance dont il s'agit je suis prêt à lui rendre le témoignage, autant que je puis lire dans ses intentions et dans ses actes, qu'il tâchait d'être honnête et qu'il voulait amener ses collègues à abandonner la voie hypocrite qu'ils suivaient pour adopter la manière franche et honnête anglo-saxonne de dire la vérité. Qui ne sait que le cabinet dont l'honorable premier ministre est le chef, a depuis 1896 conduit les affaires du pays d'après les principes protectionnistes. Ce serait faire injure à l'intelligence de qui que ce soit de dire le contraire. Certains ministres croyaient qu'ils pouvaient continuer à mettre les principes protectionnistes en pratique tout en prétendant être des apôtres du libre-échange. Mais M. Tarte n'était pas bâti de cette manière et il dit à ses collègues: Messieurs, soyez francs et honnêtes; si vous ne voulez pas l'être, je le serai. Et il fit des discours en faveur de la protection. Ce n'était, il est vrai, entre les membres du cabinet qu'une question de plus ou de moins de protection. Il n'y avait pas de principes en jeu.

Or, monsieur l'Orateur, le premier ministre fit savoir à M. Tarte que parce qu'il se déclarait en faveur de la politique que demandait le pays, et parcequ'il réclamait plus de protection sur certains articles, il devait sortir du cabinet et M. Tarte sortit. M. Fisher cultivateur et M. Fisher mi-

nistre de l'Agriculture sont deux personnes distincts. Dans quel rôle est-il le plus à sa place? Je ne suis pas obligé de le dire en ce moment. Mais, monsieur l'Orateur, si jamais une politique a été solennellement affirmée et dans un endroit encore plus sacré et ayant un plus grand cachet d'autorité que cette Chambre, ce fut dans la conférence interprovinciale ou coloniale qui a été tenue à Londres, et dans laquelle toutes les colonies de l'empire étaient représentées. En cette occasion, les colonies se sont engagées à accorder un traitement privilégié à la mère patrie en retour d'un traitement semblable de sa part. Et cependant, monsieur l'Orateur, après les déclarations aussi claires et aussi catégoriques que celles qui ont été faites alors, un ministre vient déclarer en public que comme cultivateur et comme ministre de l'Agriculture il est content que l'Angleterre n'ait pas accordé le traitement privilégié. Il croit que ce nous serait dommageable si elle le faisait, et il se lance dans la lutte qui se fait présentement en Angleterre, jetant tout son poids, non pas comme cultivateur, ce qui ne serait pas très lourd, non pas non plus comme simple M. Fisher, ce qui ne vaudrait guère mieux, mais comme membre du gouvernement canadien parlant au peuple des Iles Britanniques et se déclarant opposé à ce traitement. A-t-on jamais vu une contravention plus évidente à la solidarité ministérielle?

Je veux dire alors que la réponse de l'honorable premier ministre, avec tout le respect que je lui dois, est une réponse triviale, une réponse qui n'en est pas une, ce qu'il doit savoir lui-même, mais c'était la meilleure manière dont il pouvait se tirer d'affaire après la bourde colossale de son ministre de l'Agriculture.

Or, monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture n'est pas le seul qui a parlé. Un ministre qui n'est autre que le ministre de la milice (sir Frederick Borden), le ministre de la guerre dans ce pays, a dit son mot. Dans une assemblée tenue à Ottawa, il a fait une déclaration des plus extraordinaires pour un ministre d'un gouvernement colonial, d'un gouvernement d'une colonie dont nous faisons partie. Qu'a-t-il dit, monsieur l'Orateur? Discutant cette question de la contribution et du secours que le Canada doit à sa propre protection et à la défense de l'empire il a fait, entre autres déclarations au sujets desquelles nous ne le querelleront pas, la déclaration extraordinaire suivante:

Il différait d'opinion d'avec le conférencier au sujet de la doctrine Monroe, et il déclare que pour appuyer cette doctrine, il y avait les canons et les navires de guerre des Etats-Unis de même que les forces de terre d'un pays de 80,000,000 d'âmes. Si cette doctrine signifiait quelque chose, elle voulait dire certainement que le Canada était à l'abri de toute agression étrangère. Elle voulait dire que les Etats-Unis ne permettraient ni à l'Allemagne, ni à la Russie, ni à aucune autre puissance étrangère,